



## RAPPORT D'ENQUÊTE – DYNAMIQUE DE RÉSEAU DIFFUSION DU COURT MÉTRAGE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
L'ENQUÊTE	4
RECHERCHES CULTURELLES	5
CONSULTATIONS	9
TABLE RONDE & JOURNÉE PROFESSIONNELLE	13
REMONTÉES D'ENQUÊTE ET PRÉCONISATIONS	15
CONCLUSION	18
REMERCIEMENTS	19
ANNEXES	20



## AVANT-PROPOS

Dans le cadre du programme « **Dynamique de réseau pour l'action culturelle** », la **DRAC** missionne des structures culturelles référentes dans leurs domaines d'activité pour incarner un rôle de ressources et d'accompagnement en faveur des politiques d'action et d'éducation artistique et culturelle portées par le ministère de la Culture.

Réparti sur trois années, ce programme permet aux structures sollicitées d'expérimenter des projets, en coopération avec les acteurs du territoire, afin de répondre à une problématique spécifique.

L'association **Rencontres Audiovisuelles** a été missionnée dans ce cadre pour porter un programme autour de la **diffusion du court métrage à l'échelle régionale**. Ainsi, sur une durée de trois ans, l'association a pour mission d'animer un réseau de diffuseurs et d'expérimenter avec eux des actions susceptibles de renforcer les pratiques existantes de diffusion du court métrage voire d'en créer de nouvelles, et de favoriser l'autonomisation des pratiques.

Le court métrage est le cœur des Rencontres Audiovisuelles depuis plus de 25 ans. L'association décline des actions fortes autour de ce format : **Festival International du Court Métrage, L'hybride** - salle de cinéma unique dont la programmation est dédiée aux films courts -, **Ciné Soupe**, programme itinérant qui sillonne la région depuis 2002, projets d'**éducation aux images, formations, productions de video mapping** et tant d'autres projets qui font du court métrage un sujet d'expertise pour l'association lilloise.



# INTRODUCTION

« Comment, en s'appuyant sur l'expertise des professionnels régionaux, renforcer la diffusion du court métrage en Hauts-de-France ? »

Voici l'enjeu du programme que les Rencontres Audiovisuelles se sont vu confier et ont abordé dès janvier 2024.

## Le processus s'est organisé en deux phases :

- Tout d'abord, nous réalisons une enquête qui croise **recherches** et **consultations professionnelles** afin d'ébaucher des préconisations.

*Ce présent document en est le compte-rendu.*

- Puis nous **expérimentons**, avec des structures volontaires, des actions inspirées des préconisations de l'enquête.



# L'ENQUÊTE

Nous prenons la précaution de préciser que même si nous empruntons certains codes académiques, nous ne formulons pas, ici, une étude sociologique mais plutôt une enquête exploratoire.

Avant de démarrer l'enquête, nous avons tenté d'en baliser l'objet.

Car, si l'idée générale était de « *faire un état des lieux de la diffusion du court métrage en région Hauts-de-France* », il nous fallait mettre des jalons afin de cadrer nos recherches.

## Voici les contours du sujet de l'enquête :

- **Objet audiovisuel** : nous nous intéressons aux films de moins de 60 minutes, qu'ils soient réalisés en prise de vue réelle ou en animation. Nos recherches couvrent le film de fiction, documentaire et expérimental, mais aussi le film d'art, le film d'atelier et le clip musical.
- **Forme de diffusion** : nous concentrons notre enquête sur la séance « en présentiel », c'est-à-dire la séance qui permet une rencontre physique entre l'œuvre, le public et le·a professionnel·le. Nous excluons donc de nos recherches la diffusion TV et WEB.  
Nous examinons tous les conducteurs de diffusion : avant-programme, programme éditorial, diffusion unitaire et boucle.
- **Qui ?** : nous focalisons nos recherches sur les pratiques des professionnel·le·s de la culture ou des autres secteurs, que ceux·celles-ci soient salarié·e·s, indépendant·e·s, bénévoles.
- **Période visée** : 2019-2023.
- **Territoire** : les cinq départements des Hauts-de-France.

Ce document présente chronologiquement la méthode de travail que nous avons menée.

C'est-à-dire, **des recherches documentaires, des consultations professionnelles, l'analyse de ces dernières puis la rédaction de préconisations.**



# RECHERCHES CULTURELLES

Nous avons constitué un corpus de documents afin de nous assurer un **cadre culturel** nourri de savoirs produits en dehors de notre propre expérience professionnelle.

Ce travail d'acculturation nous a permis d'avoir une brève photographie à travers des chiffres, études, enjeux culturels et politiques.

*Un extrait de ces ressources est présenté en annexe 1, et un dossier regroupant les documents en PDF est téléchargeable via ce lien : > [https://drive.google.com/drive/folders/1\\_JiITdLZTCPaOStWlrbfcTWJPMh6WMVV](https://drive.google.com/drive/folders/1_JiITdLZTCPaOStWlrbfcTWJPMh6WMVV)*

## La culture du court métrage

Le court métrage a pour particularité d'être protéiforme autant dans son écriture, son mode de production que son exploitation. Qu'il soit issu de la « culture de la débrouille » ou réalisé dans un cadre de production professionnel, le court métrage est un espace d'expérimentation, d'expression libre et parfois d'apprentissage.

Grâce à sa durée, son approche directe du sujet et son caractère moins « sacré » que le long métrage, le film court s'invite aisément en dehors des salles de cinéma. Il est souvent utilisé comme un outil de médiation auprès de publics variés et parfois éloignés des pratiques culturelles.

Les cinéphiles ne sont pas en reste car le court métrage se déploie dans des circuits dédiés dont la principale vitrine est le festival.

Les festivals sont des rendez-vous importants durant lesquels les relations professionnelles se nouent. C'est également l'occasion pour le public de nombreuses découvertes avec accès direct aux créateur·rice·s tout en participant à un temps social fort.

Pour finir, l'explosion du numérique permet de nouvelles opportunités de diffusion. En 2002, l'offre de courts métrages en VOD s'est multipliée par deux en un an<sup>1</sup>. On peut noter que la comédie de moins de 15 minutes est majoritairement privilégiée pour les achats TV<sup>2</sup>.

A contrario, lors des projections à visée pédagogique ou de médiation, c'est le sujet du film qui prime tel que l'égalité entre les femmes et les hommes, le harcèlement, la parentalité, la défense de l'environnement, l'exil, le handicap, etc.<sup>3</sup>

Globalement l'image du court métrage est bonne et sa popularité continue de progresser : 69 % des spectateur·rice·s non assidu·e·s se déclarent intéressé·e·s par les projections de courts métrages en 2022. Un chiffre en hausse de 5 points par rapport à 2021<sup>4</sup>.

## Les Hauts-de-France, un terreau fertile pour le cinéma et le court métrage

En 2022, la région comptabilise 11,28 millions d'entrées en salle de cinéma, ce qui la place en 6<sup>e</sup> position à l'échelle nationale. À noter également que la reprise de fréquentation dans un contexte post-covid a été légèrement meilleure sur notre territoire (+59,7%) qu'à l'échelle nationale (+59,2%)<sup>5</sup>.

Une reprise à nuancer par rapport aux caractéristiques de chaque département : inégalité d'offre, de mobilisation du public et de pouvoir d'achat.

Ces disparités territoriales vont, d'ailleurs, guider notre enquête.

---

<sup>1</sup> **Le marché du court métrage en 2022.** Février 2024. CNC.

<sup>2</sup> **Compte rendu Séminaire « Le court métrage. Enjeux et perspectives pour les scénaristes ».** 2019, CEEA, Séquence 7, Séminaire conçu par Pierre Le Gall & Patrick Vanetti. Notes de Jérémie Forges.

<sup>3</sup> **La place des courts métrages dans les dispositifs scolaires.** 2019. L'Agence du court métrage.

<sup>4</sup> **Le marché du court métrage en 2021.** Cécile Lacoue, Directrice des études, des statistiques et de la prospective. 2023. CNC.

<sup>5</sup> **Exploitation cinématographique en Hauts-de-France.** Données statistiques 2022. Fabienne Fournieret, Tom Boudekhane. 2023. ACAP - pôle régional image.

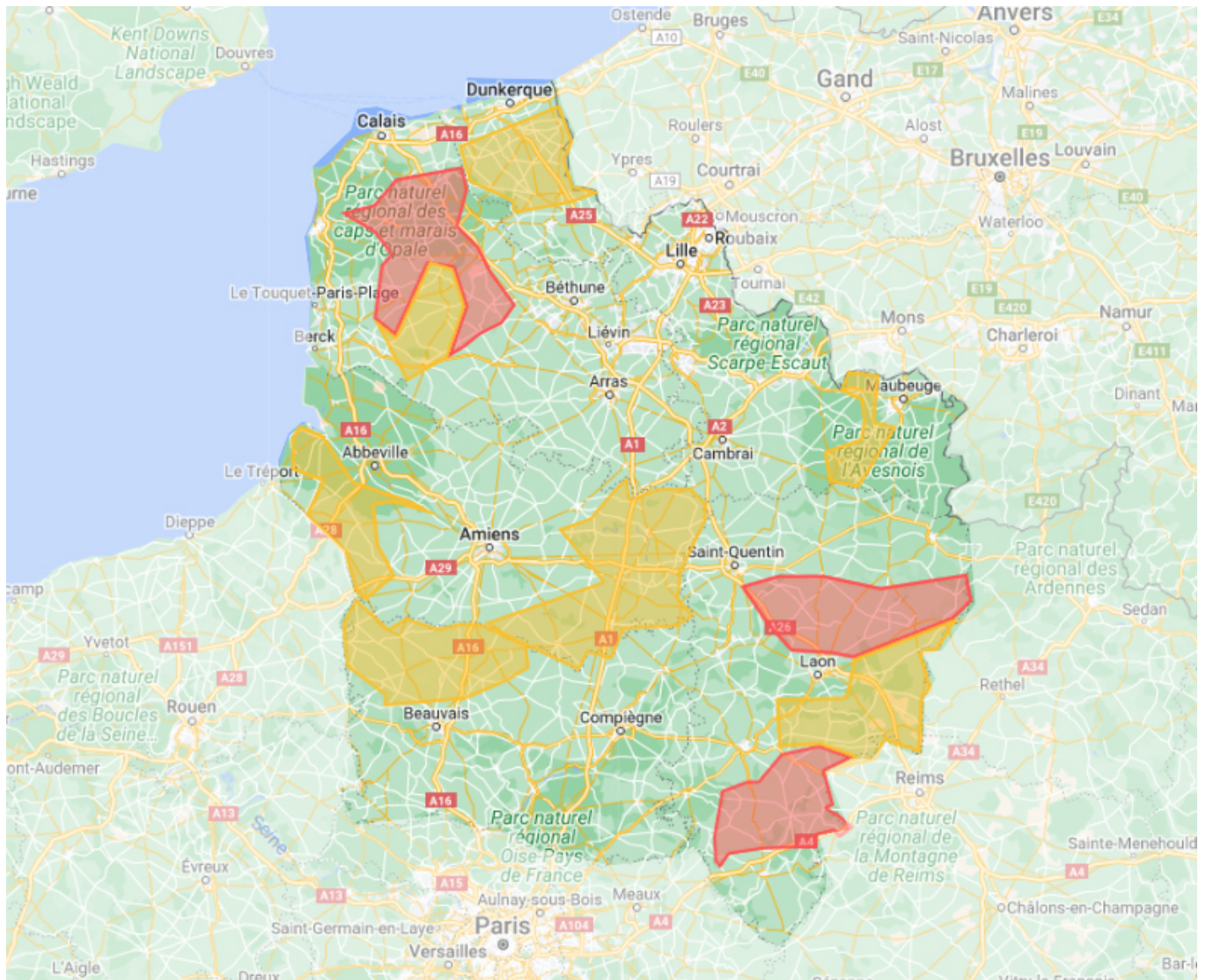


Afin de nous figurer les zones plus ou moins désertées par l'offre cinématographique, nous avons répertorié toutes les salles de cinéma (fixes et itinérantes), les festivals et autres événements audiovisuels qui se déploient en région.

Deux types de territoires ont émergé :

- En rouge sur la carte, les zones où on ne recense pas d'offre cinématographique dans un rayon de 10 km : ni salle de cinéma, ni festival, ni événement audiovisuel.
- En orange sur la carte, les zones où l'offre cinématographique existe mais est fragile : un seul des relais de diffusion précités.

**Ces territoires en rouge et orange feront donc l'objet de toute notre attention pour la suite du programme.**



*[NB : Nous avons considéré un rayon de 10 km autour des points de diffusion afin d'intégrer la mobilité des publics]*

La région Hauts-de-France compte 122 salles de cinéma fixes et 4 cinémas itinérants qui permettent un déploiement du cinéma sur tout le territoire.

Ces salles de cinéma peuvent bénéficier d'un accompagnement pointu de deux structures fédérantes : **De la suite dans les images** pour le versant Nord et **l'ACAP - pôle régional image** pour le versant Sud. Ces deux structures permettent le renforcement de l'expertise des professionnels grâce à des pré-visualisations, des formations, des outils et un accompagnement sur tous les champs professionnels du secteur. À noter également, **l'ACAP - pôle régional image** effectue un travail d'observatoire régional dont la production a été une source précieuse d'informations pour cette enquête.



Parallèlement au travail fourni par les salles de cinéma en billetterie commerciale, de nombreuses associations audiovisuelles amplifient la diffusion de films. Parmi leurs actions nous pouvons évoquer les 40 festivals répertoriés en 2022<sup>6</sup>, mais aussi des salles de diffusion associatives / salles dites non-commerciales : **L'hybride** (Lille), **L'Univers** (Lille) et **Le Drame** (Amiens).

Le court métrage peut donc s'appuyer sur ces nombreux-se-s professionnel-le-s de l'image et structures pour déployer sa visibilité.

En dehors de l'audiovisuel, d'autres secteurs s'emparent du court métrage. Nous y reviendrons plus précisément dans le prochain chapitre mais nous pouvons d'ores et déjà évoquer que les deux premiers relais sont les établissements scolaires (particulièrement dans le cadre de la programmation destinée aux élèves de maternelle) et les villes à travers les médiathèques et centres culturels municipaux.

Enfin, les professionnel-le-s, qu'ils relèvent ou non du secteur audiovisuel, peuvent s'appuyer sur divers programmes itinérants tels que **Welcome back, Courts d'ici** (Dick Laurent) ou **Ciné Soupe** (Rencontres Audiovisuelles) mais aussi les dispositifs de diffusion nationaux et régionaux.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des dispositifs de diffusion dédiés uniquement au court métrage.

Dispositifs nationaux		
Nom	Structure porteuse	Secteur visé
<b>Fête du Court Métrage</b>	Faites des Courts, Fête des Films	Tous les secteurs
<b>Le catalogue et les programmes clés en main</b>	Agence du court métrage	Tous les secteurs
<b>Extra Court</b>	Agence du court métrage	Salles de cinéma
<b>Kinétoscope</b>	Agence du court métrage	Établissements scolaires et plus (à visée pédagogique)
<b>Fais ta séance !</b>	Agence du court métrage	Tous les secteurs
<b>La Collection court</b>	Images en bibliothèques / Agence du court métrage	Médiathèques
<b>Maternelle au cinéma *</b>	L'Archipel des lucioles	Établissements scolaires
Dispositifs régionaux		
<b>Flux</b>	Rencontres Audiovisuelles / De la suite dans les images	Salles de cinéma
<b>Courts chez nous</b>	ACAP - pôle régional image	Particuliers
<b>Mes premiers pas au cinéma *</b>	CinéLigue Hauts-de-France	Établissements scolaires

\* Le public visé étant le très jeune public, le court métrage est donc naturellement au cœur de ce dispositif.

Côté création, la région Hauts-de-France est, jusqu'à présent, un terrain très favorable au développement de films courts.

Les réalisateur-ric-e-s et producteur-ric-e-s de courts métrages, en plus de s'appuyer sur les aides et dispositifs nationaux (CNC, GREC, SACEM, PROCIREP...), peuvent solliciter des soutiens spécifiques auprès de la Région. Des engagements politiques qui ne sont pas observés dans toutes les régions de France.

Deux structures principales centralisent ces lignes politiques.

Tout d'abord, **Pictanovo** qui encadre l'aspect économique de la production audiovisuelle, à travers des aides numériques, logistiques et en industrie.

<sup>6</sup> Festivals et manifestations cinématographiques en Hauts-de-France. Guide édition 2022. ACAP - pôle régional image.



Cette structure-pilier finance des courts métrages produits dans un cadre professionnel et des films réalisés dans un cadre associatif. Ce dernier soutien permet une dynamique d'émergence forte mais offre aussi la possibilité à des films aux besoins économiques légers de voir le jour. **Pictanovo** met également à disposition des associations un parc de matériel aux tarifs avantageux, ce qui est unanimement salué par les acteur·rice·s audiovisuel·le·s. En complémentarité, l'**ACAP - pôle régional image** propose le dispositif « *La première des marches* » qui accompagne des réalisateur·rice·s émergent·e·s. Durant une année, les auteur·rice·s sélectionné·e·s bénéficient d'une aide personnalisée dans leur processus d'écriture, et de rencontres professionnelles nécessaires à la mise en production d'un premier film court.

En plus de ces deux structures-piliers, la création du court métrage peut s'appuyer sur un écosystème régional riche. Par exemple, on recense un bon nombre d'associations professionnelles (**La Safir, Le CAP, Noranim, ASF - Association des Scénaristes de Fiction, Rhizom**, etc.) mais aussi une importante offre de formations : 54 établissements en secondaire et supérieur proposent une formation autour de l'image.



# CONSULTATIONS

Dans le prolongement de nos recherches documentaires, nous avons mené des consultations afin d'interroger les différentes pratiques professionnelles de diffusion de la région.

Dans un premier temps et avec l'aide de l'**ACAP - pôle régional image**, nous avons répertorié les structures audiovisuelles particulièrement actives sur le court métrage jusqu'en 2023.

Dans un deuxième temps, nous avons identifié les secteurs d'activité non audiovisuels susceptibles de diffuser des films courts. Il nous est vite apparu que s'y trouvaient des structures qui pratiquent régulièrement de la diffusion culturelle, toutes disciplines confondues.

Vous trouverez en annexe 2 un tableau des secteurs identifiés, non spécialisés dans l'audiovisuel, mais étant susceptibles d'accueillir une séance de cinéma.

De nouveau, il s'agit d'un travail exploratoire et non exhaustif.

Nous avons ensuite sélectionné un échantillon représentatif de ces deux catégories (spécialisée et non spécialisée en audiovisuel) en prenant en compte des critères de diversité des localisations, des statuts juridiques, des lieux d'accueil, des publics visés et des réseaux.

## Les entretiens

Autant que possible, nous nous sommes déplacées afin que ces entretiens se tiennent en présentiel, ce qui permettait une circulation plus libre de la parole et un échange plus poussé. D'autres entretiens ont eu lieu par téléphone ou visio-conférence, selon la disponibilité de nos interlocuteur·rice·s.

Le protocole de chaque entretien était classique : nous passons en revue l'historique de la structure, les spécificités des territoires et des publics, les pratiques de diffusion... L'objectif était de déceler les freins et les leviers rencontrés par chaque professionnel·le dans la mise en place d'une séance de court métrage.

## Structures interrogées

### Secteur audiovisuel

- ACAP - pôle régional image
- Agence du court métrage (hors région)
- Amical Ciné
- ARCI
- ASCA
- Bobines Rebelles
- Bulldog Audiovisuel
- Cameo (Le)
- CAP (le)
- Carmen
- Ciné-Jeune de l'Aisne
- CinéLigue Hauts-de-France
- Ciné Rural 60
- Ciné Soupe
- Collectif Parasites
- De la suite dans les images
- Dick Laurent
- Drame (Le)

- Festival International du Film d'Amiens
- Festival du film court de Senlis
- Heure Exquise !
- Hors Cadre
- L'hybride
- MJC des Hauts-de-France
- Pictanovo
- Région Hauts-de-France
- Sauve qui peut le court métrage (hors région)

### Secteur culturel

- Collectif Jeune Public
- Haute Fidélité
- Images en bibliothèques (hors région)
- LAG (Le)
- Médiathèque Départementale du Nord

### Secteur de l'enseignement

- Lycée Charlotte Perriand de Genech
- Université d'Artois
- Université Catholique de Lille

### Secteur de la santé

- Ciné PSY Hauts-de-France
- EPSMD de l'Aisne
- I.M.Pro Public de Ribécourt-Dreslincourt

### Secteur Justice

- Hors Cadre

### Secteur Citoyen

- Compagnie des Tiers lieux (La)
- Ligue de l'enseignement de l'Aisne (La)

### Secteur Social

- ACSRV

Ces entretiens individuels nous ont permis d'entrevoir des problématiques communes qui seront développées dans le dernier chapitre « Remontées d'enquête et préconisations ».



## Le questionnaire

Après quatre mois d'entretiens, nous avons besoin d'en savoir davantage sur ce qui motive certaines structures non spécialisées à organiser des séances de cinéma, ou au contraire ce qui les freine. Conscients que nos entretiens étaient trop sollicitants pour des professionnel-le-s dont le cinéma n'est pas le cœur d'activité, nous avons décidé de mettre en place un questionnaire.

Cet outil nous a permis de couvrir un grand champ d'activités sur l'intégralité du territoire. Ainsi de mai à juillet 2024, ce questionnaire a été transmis à un millier de professionnel-le-s non spécialisé-e-s en audiovisuel.

Voici une synthèse des résultats obtenus auprès de **125 répondant-e-s** dont l'implantation territoriale se décline comme ceci :

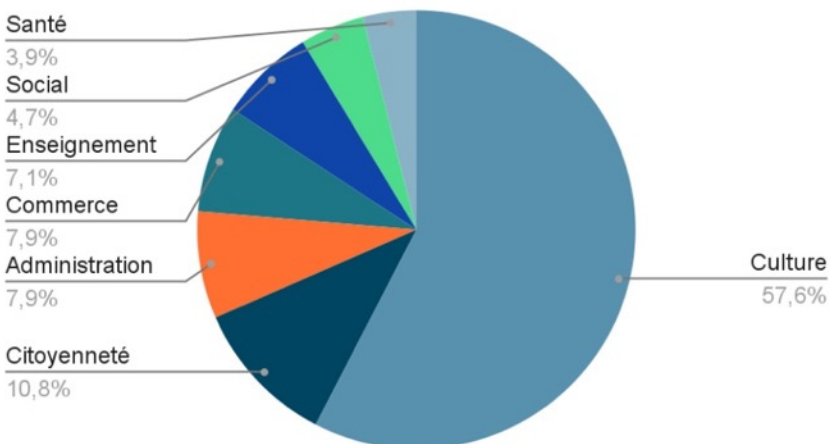
- Nord (60%),
- Pas-de-Calais (21%),
- Aisne (9%),
- Somme (6%),
- Oise (4%).

Nous pouvons déjà noter que cette disparité est représentative des réalités de terrain qui nous ont été remontées lors des entretiens et concorde aussi avec la carte présentée plus haut.

94% des répondants sont localisés sur les zones où le cinéma rayonne déjà : cinémas fixes et itinérants mais aussi festivals et autres manifestations audiovisuelles.

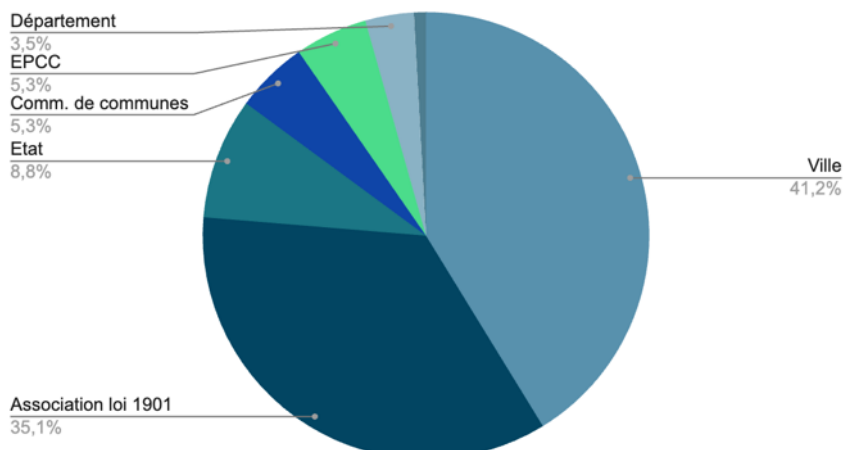
### Secteurs et statuts des répondants :

#### Secteur d'activité



*Le secteur de la justice n'est malheureusement pas représenté dans ce questionnaire, faute de réponse.*

#### Statut





## Trois profils de répondants se sont dessinés :

1. Les structures déjà actives sur la diffusion de court métrage
2. Les structures qui ne diffusent pas encore du court métrage mais qui le souhaitent
3. Les structures qui ne souhaitent pas diffuser de cinéma (ni long, ni court)

### **1. Les structures déjà actives sur la diffusion de courts métrages**

*75% des répondants ont déjà diffusé du cinéma et 82% d'entre eux ont déjà diffusé du court métrage.*

#### Profils :

- 48 % - Établissement culturel public : médiathèque, centre culturel municipal, musée... / 32% - Association culturelle / 8% - Établissement scolaire / 12% - Divers : social, santé, commerce de proximité...
- 92% disposent de leur propre matériel et espace de projection.
- 80% des professionnels répondant ont un intérêt personnel marqué pour le cinéma et particulièrement pour le court (60%).

#### Programmations :

- 80% choisissent des programmes de courts métrages et non des programmations unitaires.
- Ces structures diffusent du court métrage, au moins une fois par an (45,5%) et jusqu'à trois fois par an (25%).

#### Motivations :

- Faire découvrir des films et formats moins connus que les longs métrages - 67,5%
- Présenter la diversité des genres et techniques du cinéma - 66,2%
- Outil de médiation qui favorise l'échange - 46,8%
- Attirer des publics à l'attention réduite - 39%
- Création de programmes thématiques - 39%

#### Difficultés rencontrées :

- Difficulté financière - 34,8%
- Peu de fréquentation - 34,8%
- Manque de temps pour organiser la séance - 19,6%
- Difficulté à trouver des films - 19,6%
- Difficulté à communiquer sur l'événement - 17%

### **2. Les structures qui ne diffusent pas encore du court métrage mais qui le souhaitent**

*12% des répondants souhaitent organiser une première séance de cinéma.*

#### Profils :

- 56 % - Établissement culturel public : médiathèque, centre culturel municipal, musée... / 17% - Commerce de proximité : librairie, disquaire, café... / 11% - Association culturelle / 16% - Divers : santé, social, établissement scolaire...
- 73% disposent de leur propre matériel et espace de projection.
- 80% ont un intérêt personnel marqué pour le cinéma, dont 33% plus spécifiquement pour le court métrage.

#### Motivations :

- Découvrir des films et formats moins connus que les longs métrages - 79%
- Le film court s'inscrit facilement dans des événements nationaux : Journées européennes du patrimoine, Journée internationale des droits des femmes, Noël, etc. - 70%
- Création de programmes thématiques - 55%
- Outil de médiation qui favorise l'échange - 55%
- Proposer une activité sur un temps court - 51%



#### Obstacles :

- Difficulté financière - 71%
- Manque de connaissances sur la culture du court métrage et ses possibilités de programmation - 64%
- Manque de connaissances sur les structures qui peuvent accompagner - 54%
- Difficulté à réunir les moyens techniques - 32 %
- Manque de temps - 29%

### **3. Les structures qui ne souhaitent pas diffuser de cinéma (ni long, ni court)**

13% des répondants.

#### Profils :

Structures culturelles spécialisées dans un autre domaine artistique : spectacle vivant, musique, art contemporain, patrimoine...

*Attention, les médiathèques ne sont pas concernées car les politiques culturelles en matière de lecture publique ont favorisé une diversification des œuvres transmises aux publics. Ainsi, le court métrage figure régulièrement dans les programmations culturelles de ces établissements.*

#### Raisons :

- Le cinéma ne fait pas partie du domaine artistique soutenu (il peut néanmoins y trouver sa place de façon très ponctuelle).
- Difficulté à réunir les moyens techniques - 60%
- Programme d'activité déjà riche - 40%
- Manque de connaissances sur le cinéma et les conditions d'exploitation - 40%

### **Que retenir des réponses libres des trois types de répondants ?**

- Les événements nationaux type *Journées européennes du patrimoine* qui mobilisent un large public sont propices à la programmation de court métrage.
- La majorité des répondants (80%) envisage le court métrage pour tous les âges et non uniquement pour le jeune public.
- Un fort attrait pour la « programmation concept » : ciné-goûter, ciné-guinguette, ciné-cantine...
- Les dispositifs « clés en main » type *Ciné Soupe* ou *Fête du court métrage* suscitent de l'intérêt.
- Les thématiques que les structures développent avec leurs publics sont les portes d'entrée pour des collaborations autour du court métrage.
- Thématiques sociétales récurrentes : écologie, handicap, harcèlement, féminismes, exil, addictions, alimentation, famille, discriminations, réseaux sociaux, etc.
- Thématiques non sociétales récurrentes : contes, halloween, Noël, musique.

### **Cas spécifique : les établissements scolaires**

Quelques enseignant·e·s d'établissements scolaires ont répondu à ce questionnaire. Néanmoins, le pourcentage de réponse n'est pas représentatif des réalités de terrain.

En effet, grâce aux dispositifs scolaires « Maternelle au cinéma », « École et cinéma », « Collège au cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma », 145 000 élèves ont pu bénéficier des séances et des accompagnements proposés dans ces cadres-là lors de l'année 2022-2023<sup>7</sup>.

Le court métrage compose l'intégralité de la programmation maternelle et se retrouve aussi au sein d'un programme éditorialisé (« Diffraction ») depuis 2017 à destination des lycéen·ne·s et apprenti·e·s.

<sup>7</sup> **Dispositifs scolaires d'éducation au cinéma en Hauts-de-France, état des lieux 2022-2023.** 2023, Acap - pôle régional image.



# TABLE RONDE & JOURNÉE PROFESSIONNELLE

Pour parfaire le processus de l'enquête, nous avons intégré des **espaces collaboratifs** afin de présenter les remontées de terrain, de les interroger et d'affiner avec nos pairs les premières idées de préconisations.

## Table ronde au festival Côté Court de Pantin

Tout d'abord, Sabine Costa - Coordinatrice du pôle diffusion des Rencontres Audiovisuelles - est intervenue lors d'une table ronde organisée par le festival **Côté Court** de Pantin en juin 2024.

Le sujet de cet événement était « *Comment améliorer la diffusion des courts métrages produits sur leur territoire de création, et au-delà ?* ».

La discussion a été partagée avec Nicolas Chaudagne (Département de Seine-Saint-Denis), Sophie Herscher-Bousseau (Région Grand-Est), Jean-Raymond Garcia (Cinéaste, en charge à la SRF du groupe de travail autour des régions) et Elisabeth Pawlowski (Productrice, Badlanders Films, Région Sud).

Il a été question de mettre en lumière notre enquête en cours mais aussi de récolter des données provenant d'autres régions.





## Journée professionnelle à L'hybride

Nous avons également organisé, en septembre 2024, une journée de travail ouverte à tou-te-s les professionnel-le-s volontaires de la région.

L'intégralité des structures audiovisuelles régionales était invitée et 23 d'entre-elles ont répondu présentes.

L'objectif de cette journée était d'affiner les préconisations et expérimentations à mener pour répondre aux problématiques qui se sont révélées au fil de l'enquête.

La rencontre s'est déclinée autour de discussions thématiques, chacune d'entre-elles était animée par un-e professionnel-le expert-e :

1. **Structuration professionnelle et territoires** - Animé par Hugo Dumesnil du Collectif Parasites.
2. **Renforcer la diffusion du court dans les salles et festivals** - Animé par Fabienne Fourneret de l'ACAP - pôle régional image.
3. **Outils de programmation** - Animé par Gaëlle Vannier de Ciné-Jeune de l'Aisne.
4. **Mutualisation et outillage technique** - Animé par Simon Janot de l'ARCI.
5. **Sensibilisation et formation professionnelle** - Animé par Dorine Arnaud des Rencontres Audiovisuelles.
6. **Réseau et communication** - Animé par Amélie Chatellier de l'Agence du court métrage.

La journée fut riche en partage de connaissances et d'expériences, dans un esprit chaleureux et studieux. Les participant-e-s ont fait part d'un bel enthousiasme à poursuivre ces réflexions et à participer à la dynamique à venir.





# REMONTÉES D'ENQUÊTE ET PRÉCONISATIONS

**Préconisation 1** : Renforcer et protéger la structuration des professionnel-le-s de l'audiovisuel engagé-e-s sur le court métrage en prenant en compte leurs contraintes territoriales.

## **Remontées d'enquête correspondantes :**

### Spécificités humaines :

- Les actions culturelles reposent énormément sur des forces bénévoles qui auraient besoin de soutien.
- Les professionnel-le-s engagé-e-s sur tous les secteurs concernés par notre enquête déploient une énergie considérable pour maintenir leurs activités malgré les conditions précaires. La volonté individuelle et l'énergie humaine sont les premiers leviers mais aussi les premières faiblesses car « sensibles ».

### Difficultés économiques :

- L'intégralité des structures interrogées sont inquiètes de leur stabilité financière.

### Spécificités territoriales :

- Les structures installées sur les territoires dépourvus de diffusion cinématographique (cf. carte) demandent une attention spécifique, elles sont particulièrement fragiles.
- Les spécificités du montage de projets en zones rurales : espace politique resserré où les oppositions politiques se côtoient, une pratique événementielle qui s'appuie sur les acteurs locaux non culturels, un public plus éloigné des pratiques culturelles qu'en ville, un « turn over » de bénévoles moins important qu'en ville, problématique de la mobilité des organisateur-riche-s comme du public.
- Les réseaux de cinéma itinérants sont identifiés comme les premiers relais cinématographiques sur les territoires ruraux.
- Les médiathèques et bibliothèques sont identifiées comme les premiers relais culturels sur les territoires ruraux. Des lieux-clé pour toucher les territoires où il n'y a pas de diffusion cinéma.

**Préconisation 2** : Épauler les salles de cinéma et les festivals dans la programmation de court métrage.

## **Remontées d'enquête correspondantes :**

### Les atouts :

- La programmation de court métrage touche facilement le jeune public.
- La programmation de court métrage se prête bien à des événements co-organisés avec des associations extérieures au cinéma.
- La thématique d'un programme est plus mobilisatrice que l'accroche « court métrage ».
- Le dispositif Flux a créé une dynamique de programmation, notamment grâce à la gratuité des films pour les exploitant-e-s. Ce dispositif pourrait être amélioré.

### Les freins :

#### Freins à la programmation :

- Les exploitant-e-s de salles manquent de temps pour travailler la diffusion du court métrage.
- L'accompagnement des séances de court métrage est indispensable, notamment dans les salles dont le public n'est pas accoutumé à l'Art et Essai.
- Difficultés pour les cinémas itinérants à séduire les élu-e-s ou bénévoles décisionnaires autour du court métrage. Une sensibilisation des interlocuteur-riche-s serait bénéfique mais impliquerait une stabilité des postes de programmation qui favorise un climat de confiance.

#### Freins financiers :

- Le coût de diffusion des courts en dehors des dispositifs subventionnés est un frein. De nombreuses salles n'en ont pas les moyens financiers.



### Trouver son public :

- La fréquentation des séances de court métrage est souvent faible.
- La fréquentation repose principalement sur une publicité à grande échelle : TV, radio, presse... Le court souffre de son manque d'exposition dans ces médias.
- Les exploitant-e-s sont prudent-e-s dans la création de nouveaux rendez-vous car cela demande 2 à 3 ans pour fidéliser un public sur une ligne éditoriale.
- Des salles ont déjà du mal à se maintenir sur une ligne Art et Essai. Le format court est considéré comme une « difficulté » supplémentaire.

### **Préconisation 3 : Mettre à disposition des outils de programmation et de communication adaptés aux différents secteurs non spécialisés en audiovisuel.**

#### **Remontées d'enquête correspondantes :**

##### Quels secteurs ?

Les structures les plus susceptibles de trouver un intérêt dans la diffusion du court métrage sont :

- Structures culturelles publiques : médiathèque, centre culturel municipal...
- Associations et commerces à vocation culturelle et citoyenne où l'échange thématique est au cœur du projet : tiers-lieu, association militante, café culturel...
- Établissements scolaires.
- Secteur de la santé et social.

##### Les atouts :

- Le court métrage s'invite dans des contextes variés de diffusion culturelle.
- Le format court permet d'échanger, de s'adresser à des publics dont l'attention est réduite et aussi de construire des actions sur une durée courte.
- Les professionnel-le-s non spécialisé-e-s ont des besoins de programmation thématique et plébiscitent des formules « clés en main ».
- Les événements fédérateurs type *Journées européennes du patrimoine* stimulent des envies de programmation de court métrage.
- Les programmations-concepts (ciné-goûter, ciné-soupe, ciné-cantine) séduisent. Ces formules décomplexent le public non cinéphile et proposent des espaces de convivialité.

##### Les freins :

- Forte envie des structures non spécialisées de diffuser du court métrage ; néanmoins, le manque de « culture du court » et de contacts de structures audiovisuelles relais les freinent.
- Les structures audiovisuelles, elles, manquent de temps et de personnel pour démarcher ces diffuseurs non spécialisés qui souhaitent diffuser des films courts.
- Le travail de programmation ou d'éducation à l'image effectué par les structures audiovisuelles pour une commande/événement/festival n'est pas souvent réutilisé. Une ingénierie qui pourrait être réemployée ou mutualisée.
- La fréquentation des séances de court métrage est souvent faible.
- Les diffuseurs de court métrage ont globalement besoin d'aide pour améliorer leur communication.



## **Préconisation 4 : Sensibiliser et former les professionnels, tous secteurs confondus, à la culture et programmation du court métrage.**

### **Remontées d'enquête correspondantes :**

- Ce sont toujours des impulsions humaines qui permettent à des projets culturels d'émerger et de se pérenniser. Ce sont les intérêts personnels, les envies et les motivations des professionnel-le-s qui entraînent la programmation de films.
- Ainsi, les professionnel-le-s interrogé-e-s qui présentent un intérêt pour le format court ne sont pas passé-e-s à l'acte en raison d'un manque de connaissance des dispositifs ou structures audiovisuelles relais.
- Le succès d'une séance de court métrage dépend en grande partie de son accompagnement.
- Les décideur-euse-s des projections en dehors des lieux culturels sont régulièrement des élu-e-s ou bénévoles non sensibilisé-e-s au court métrage.
- Les programmes de courts métrages des dispositifs scolaires sont insuffisamment commandés. Les raisons souvent évoquées par les enseignants sont la méconnaissance du format court, le manque de ressources pédagogiques, la crainte de ne pas retenir l'attention des élèves et de ne pas transmettre suffisamment d'outils pour les épreuves du bac.

## **Préconisation 5 : « Faire réseau » et mutualiser.**

*Sans, toutefois, créer une énième structure de réseau.*

### **Remontées d'enquête correspondantes :**

#### **Se rencontrer, échanger, collaborer :**

- Il n'existe pas, en Hauts-de-France, de réseau ou d'outils qui permettent de fédérer les diffuseurs de court métrage tous secteurs confondus.
- Les rencontres humaines sont majoritairement les points de départ de partenariats.
- Les rencontres professionnelles sont toujours des moments précieux pour les professionnel-le-s, tous secteurs confondus.

#### **Mutualisation :**

- Les professionnel-le-s, tous secteurs confondus, pratiquent déjà la mutualisation et sont ouvert-e-s à de nouvelles pistes.
- Les structures audiovisuelles qui n'organisent pas de festival ne reçoivent pas suffisamment de films, ce qui limite leurs opportunités de repérage. Une mutualisation est-elle envisageable ?
- Les professionnel-le-s interrogé-e-s qui n'imaginent pas diffuser du cinéma (ni long, ni court métrage) indiquent comme principal frein le manque de moyens techniques de diffusion.
- Il existe sur le territoire de nombreux lieux de diffusion type auditorium qui sont peu exploités par manque de temps/personnel/besoin.
- Un travail est mené par l'ARCI autour de l'équipement des lieux d'accueil des réseaux de cinéma itinérant.



## CONCLUSION

La région Hauts-de-France, malgré ses réelles disparités, est un terrain favorable au cinéma, que ce soit en termes de création et de diffusion.

Le court métrage, s'il est encore dans l'ombre du long, se popularise auprès des publics et des professionnels.

Les structures régionales expertes en matière de court métrage ont, malgré tout, besoin d'être épaulées afin de maintenir leur travail de terrain. Quant aux structures non spécialisées, un travail d'acculturation et de mise en lien avec les structures expertes peut-être imaginé afin de renforcer la présence du court métrage au sein des cinq départements que compte notre région.

En suivant les préconisations esquissées plus haut, nous avons imaginé des actions et outils qui seront expérimentés dès 2025. Par exemple, nous souhaitons mettre en place des kits informatifs, des outils de programmation sur mesure, des rencontres professionnelles, etc. Vous trouverez ces projets en annexe 2.

**Cette enquête est portée par les Rencontres Audiovisuelles.**

Coordinatrice de l'enquête : Honorine Poisson

Coordinatrice du pôle diffusion des Rencontres Audiovisuelles : Sabine Costa

Rédaction : Honorine Poisson, Sabine Costa

Stagiaire : Juliette Dufour



## REMERCIEMENTS

Benjamin Orliange de la **DRAC Hauts-de-France**  
Emmanuelle Cabille de la **Région Hauts-de-France**  
Dorien Heyn Papousek, Fabienne Fournernet, Stéphanie Troivaux et Mathilde Derôme de l'**ACAP - pôle régional image**  
François Taverniez, Jacqueline Marques, Jérôme Allard de **Pictanovo**,  
David Broutin, Alexandre Corvaisier, Samuel Quiquempois et Marine Clément de **De la suite dans les images**  
Dorine Arnaud, Thomas Vallois, Mélina Manier, Mélanie Longeau et Antoine Manier des **Rencontres Audiovisuelles**  
Amélie Chatellier et Clément Bigot de l'**Agence du court métrage**  
Gaëlle Vannier, Loïc Dazin et Timothé Brocard de **Ciné-Jeune de l'Aisne**  
Simon Janot de l'**ARCI**  
Uri Roméro de **Ciné Rural 60**  
Emilien Trgina de **MJC des Hauts-de-France**  
Timothée Donay de **CinéLigue Hauts-de-France**  
Manon Faraignan de l'**ASCA**  
Alexandre Levaray du **FIFAM et Le Drame**  
Eric Deschamps et Aurore Wozniak du **CAP**  
Sarah Lecerf de **Dick Laurent**  
Louise De Clercq de **Bobines Rebelles de Liévin et Le LAG**  
Sylvain Parfait de **Bulldog Audiovisuel**  
Stéphane Pauchet du **Festival du film court de Senlis**  
Hugo Dumesnil du **Collectif Parasites**  
Marie Meurant du **Caméo**  
Pierre Comelli de l'**Amical Ciné**  
Natalia Trebik du **Fresnoy - Studio national des arts contemporains**  
Marc Lepiouf et Lison Dardenne de **Hors Cadre**  
Thierry Destriez et Véronique Thellier de **Heure Exquise !**  
Bertrand Rouchit de **Sauve qui peut le court métrage**  
Clémence Boulfroy de **Carmen**  
Camille Douay du **Collectif Jeune Public**  
Aurore Dufour de la **Ligue de l'enseignement de l'Aisne**  
Aurélie Jaquemoud de **La compagnie des Tiers-Lieux**  
Damien Dusseaux de **Haute Fidélité**  
Catherine Dhilly, Catherine Faucon et Franck Robin de la **Médiathèque Départementale du Nord**  
Marion Bazile et Charlotte Bourgeade d'**Images en bibliothèques**  
Suzanne Letombe de l'**Université d'Artois**  
Céline Plumecocq de l'**Université Catholique de Lille**  
Julien Harpagès du **Lycée Charlotte Perriand de Genech**  
Amélie Schumacher d'**I.M.Pro Public de Ribécourt-Dreslincourt**  
Pierre Coubelle de **Ciné PSY Hauts-de-France**  
Gaël Violas de l'**EPSMD de l'Aisne**  
Laurence Pruvost de l'**ACSRV**  
Adeline Serez

# ANNEXES

## ANNEXE 1 /

### Ressources, documentation - Extrait

**Le marché du court métrage en 2021.** Cécile Lacoue, Directrice des études, des statistiques et de la prospective. 2023. CNC.

**Géographie du cinéma 2022.** Direction des études, des statistiques et de la prospective. 2023. CNC.

**Chiffres clés du cinéma par région en 2022.** Direction des études, des statistiques et de la prospective. 2023. CNC.

**Exploitation cinématographique en Hauts-de-France.** Données statistiques 2022. Fabienne Fournier, Tom Boudekane. 2023. ACAP - pôle régional image.

**Salles de cinéma et cinémas itinérants en Hauts-de-France.** Annuaire février 2022. ACAP - pôle régional image.

**Festivals et manifestations cinématographiques en Hauts-de-France.** Guide édition 2022. ACAP - pôle régional image.

**Diffusion du court métrage en salle de cinéma.** Données 2018. CNC.

**Le CNC et le court métrage.** Direction de la communication. 2022. CNC.

**Les cinémas associatifs, un autre paysage des salles françaises.** Lola Devant, Mathilde Rolland. 2022. Warm Editions.

**Le court métrage : évolutions économiques et structurelles. Photographie du marché et renouvellement des opportunités de diffusion.** Mémoire de Inès Riera. 2021. La Fémis - département distribution.

**Court métrage et éducation au cinéma. Informations, réflexions et conseils pratiques.** Christophe Chauville, Yann Goupil, Cécile Horreau, Johanna Ines-Batard. 2018. L'agence du court métrage.

**La place des courts métrages dans les dispositifs scolaires.** 2019. L'agence du court métrage.

**Compte rendu Séminaire « LE COURT-MÉTRAGE - Enjeux et perspectives pour les scénaristes ».** 2019, CEEA, Séquence 7, Séminaire conçu par Pierre Le Gall & Patrick Vanetti. Notes de Jérémy Forges.

**Quand le court métrage s'invite à la ferme - Carnets de campagne.** 4 mai 2023. Podcast France Inter.

**Dynamique Créa-HDF : la filière Images en Hauts-de-France vise le haut de l'affiche !** Horizon eco Hauts-de-France, N° 259 - Novembre 2017. CCI Hauts-de-France.

**État des lieux des cinémas itinérants en Hauts-de-France.** 2023. ARCI.

**Le marché du court métrage en 2022.** Février 2024. CNC.

**Dispositifs scolaires d'éducation au cinéma en Hauts-de-France, état des lieux 2022-2023.** 2023. ACAP - pôle régional image.

**Aide à la diffusion.** Mai 2024. Le CAP.

**Programmer des courts métrages en salle de cinéma.** Septembre 2024. Agence du court métrage.

**Créer et animer un ciné-club. Guide pratique à destination des professeurs de collège et lycée.** 2023. Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

**Tableau récapitulatif du processus d'organisation de séance non commerciale.** 2016. CNC.

**Art, culture et petite enfance. Dynamiques de réseau.** Charlene Letoux, pour le Collectif Jeune public. 2022.

**Synthèse de l'enquête nationale sur les acteurs et les actions du champ Arts Sciences - 2022-2023.** Nathalie Bargetzi, Thierry Besche. 2023. Transversale des Réseaux Arts Sciences.

**La culture demain en Hauts-de-France.** 2021. CRAC.

**Le public des cinémas itinérants en France.** 2020. CNC.

**Concertation régionale sur la culture.** 2021-2022. Région Hauts-de-France.

**Bilan de l'édition 2023 de Un Festival C'est Trop Court !** 2023. Association Héliotrope.

**Sauver le court-métrage avec Nathalie Masduraud et Valérie Urrea.** Podcast. 2023. Sorociné, le podcast cinéma féministe.

**Les inattendus.** Podcast sur les médiateurs de cinéma. 2023. ACAP - pôle régional image.

**Malgré un temps croissant passé sur les écrans, les jeunes lisent toujours autant !** Étude Ipsos Junior Connect'. 2022.

**Rapport d'activités.** 2022. L'Archipel des lucioles.

Dossier regroupant les documents en PDF téléchargeable via ce lien :

> [https://drive.google.com/drive/folders/1\\_JiITdLZTCPaOStWlrbfcTWJpMh6WMV](https://drive.google.com/drive/folders/1_JiITdLZTCPaOStWlrbfcTWJpMh6WMV)

## ANNEXE 2 /

### Type de diffuseur par secteur d'activité

Secteur d'activité	Type de diffuseur
<b>Culturel / Artistique</b>	Festival
	Scène nationale, théâtre, centre de création dédié au spectacle vivant...
	Musée d'art, galerie d'art, centre de création dédié aux arts visuels, design, architecture...
	Opéra, SMAC, salle de concert municipale, centre de création dédié aux musiques classiques, jazz et actuelles...
	Centre culturel municipal
	Lieu culturel - petite échelle
	Lieu culturel éphémère
	Médiathèque, bibliothèque, bibliobus
	Association culturelle sans lieu de diffusion unique
	Ciné club
	Bâtiment du patrimoine, mémorial, musée du patrimoine...
	Association dédiée à l'audiovisuel et au cinéma
	Établissement d'enseignement artistique municipal (école d'arts plastiques, musique...)
Centre de culture scientifique	
<b>Social</b>	Centre social, CCAS...
	Centre de loisirs...
	Relais petite enfance...
	Mission Locale, PIJ, emploi, formation, réinsertion, maison rurale...
	Résidence seniors, béguinage...
<b>Citoyen</b>	Mairie, maison de quartier
	Tiers-lieu, espace de coworking, fablab, hackerspace, incubateur
	Local associatif divers (maison des associations, association militante, etc.)
	Associations diverses (association solidaire, sportive, association de parents d'élèves, etc.)
	Lieu autogéré
	Écolieu, habitat partagé intergénérationnel, bailleur social...
	Ressourcerie, circuit court
Salle de sport	
<b>Santé</b>	Hôpital, EPSM, Maison de santé...
	EHPAD
	Lieu d'accueil pour personnes en situation de handicap (MDPH, ESAT, CFA, IME...)
<b>Commercial</b>	Bar, brasserie, café associatif
	Ferme, producteur...
	Marché, commerce de proximité (librairie, disquaire...), centre commercial, halle commerçante
	Auberge de jeunesse, hôtel...
<b>Justice</b>	Centre pénitentiaire, établissement pénitentiaire pour mineurs, centre de semi-liberté...
	Structure de protection de la jeunesse (UEMO, EPE, UEAJ, CEF...)
<b>Éducation</b>	École maternelle, primaire
	Collège
	Lycée
	Université
	Résidence universitaire
	Internat
	Cantine scolaire
	École supérieure (conservatoire, Beaux-Arts, commerce, journalisme...)
<b>Divers</b>	Parc régional, Parc naturel, Maison des parcs régionaux, ONF...
	Parc et jardin public
	Transports publics, aire d'autoroute...

## ANNEXE 3 /

### Liste des actions sélectionnées qui amorcent la phase d'expérimentation de « Dynamique de réseau »

#### Sensibilisation et formation

##### **Kit informatif « Comment organiser une séance de court métrage »**

à destination des diffuseurs non spécialisés en audiovisuel

Recommandations :

- Rapide culture du court, les atouts du court...
- Répertoire des structures audiovisuelles qui peuvent accompagner la mise en place d'une séance.
- Les dispositifs et outils de programmation nationaux et régionaux.  
Dont un focus sur les outils de programmation et de communication conçus spécialement dans le cadre de ce projet (cf. plus bas).
- Les bonnes pratiques pour organiser une séance : technique, médiation, comment accueillir un·e réalisateur·rice (renvoyer vers les catalogues de réalisateur·rice·s de la Safir et Pictanovo), communication...
- Présentation du programme, site, contact.
- Maximum 20 pages - Diffusion numérique (pdf) + quelques exemplaires papier à distribuer aux têtes de réseaux puis sur commande.

##### **Formation « Programmer et animer une séance de court métrage »**

à destination des diffuseurs tous secteurs confondus

##### **Promotion du court métrage auprès des diffuseurs de cinéma**

à destination des professionnel·le·s de l'audiovisuel

##### **Formation « Comment parler de son travail en fonction des publics rencontrés ? »**

à destination des réalisateur·rice·s régionaux·ales de court métrage

#### Outils de programmation et de communication

##### **Programme(s) thématique(s) clés en main**

à destination des diffuseurs tous secteurs confondus

Recommandations :

- Différentes modalités allant jusqu'au « clés en main ».
- Possibilité pour le diffuseur de sélectionner tous les films ou de piocher dans le programme.
- Une partie des films du programme peut provenir de la région.
- Films accessibles à un public non cinéophile.
- Le programme est accompagné d'un document de présentation des films + axes de médiation à destination des professionnel·le·s.
- Communication à soigner et permettre des supports clés en main.
- Choisir le thème et les films avec le réseau audiovisuel volontaire. Thématiques sociétales récurrentes : écologie, handicap, harcèlement, féminismes, exil, addictions, alimentation, famille, discriminations, réseaux sociaux, etc.

##### **Kit d'atelier de programmation de court métrage**

Recommandations :

- Communication à soigner et permettre des supports clés en main.
- Une partie des films de l'atelier doit provenir de la région.
- Films accessibles à un public non cinéophile.
- Outil type Discord ou autre réseau social qui permet aux encadrant·e·s de l'atelier d'échanger sur leurs expériences.

##### **Kit de diffusion sur mesure destiné à circuler sur un réseau spécifique**

## Entretenir un réseau

### **Rencontres professionnelles annuelles autour du court métrage**

#### à destination des diffuseurs tous secteurs confondus

##### Recommandations :

- 1 rendez-vous annuel, pas plus.
- Privilégier le hors métropole lilloise.
- Favoriser la présence des bénévoles.
- Intégrer ce rendez-vous à un festival engagé sur la question.

### **Identification et démarchage de nouveaux diffuseurs**

##### Recommandations :

- Travail pointilleux sur les réseaux hors cinéma déjà identifiés et à compléter.
- Pour le secteur cinéma, appuyer la communication auprès des bénévoles et « médiateur·rice·s ciné ».
- Travail plus attentif aux zones rouges de la carte.
- Identifier et démarcher les plateformes régionales professionnelles ressources qui accompagnent les professionnel·le·s et y insérer les informations concernant notre programme.
- Identifier et démarcher les événements régionaux culturels non audiovisuels pour présenter cette boîte à outils.

## ANNEXE 4 /

### Actions imaginées lors de la journée professionnelle du 19 septembre 2024 qui n'ont pas été conservées

Nous espérons qu'en les consignant ici ces idées vivront d'une autre manière, au moins en alimentant nos réflexions professionnelles.

#### 1 - STRUCTURATION PROFESSIONNELLE ET TERRITOIRES

##### ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES ÉMERGENTES SUR LES TERRITOIRES DÉPOURVUS DE DIFFUSION CINÉMATOGRAPHIQUE

*Préconisations destinées aux structures audiovisuelles émergentes ou en voie de professionnalisation qui présentent un intérêt marqué pour le court métrage.*

- **Programme de compagnonnage**
- **Formation** sur les aides publiques / privées et le montage de dossiers.
- **Prise en charge des frais de déplacements** pour des festivals/rencontres professionnelles.
- Accompagner l'**embauche**, mutualisation d'embauche.

##### VALORISATION DES STRUCTURES AUDIOVISUELLES CONFIRMÉES

- Valorisation des structures engagées dans la diffusion du court métrage à l'instar de la « **prime court métrage** » pour les salles de cinéma.
- Valoriser, accompagner les **bénévoles** des structures (aides au déplacement, formation, ...).

#### 2 - RENFORCER LA DIFFUSION DU COURT DANS LES SALLES ET FESTIVALS

- **Optimisation de Flux.**
- Solliciter les instances nationales pour imaginer de la **communication grand public** autour du court afin de stimuler la fréquentation.
- **Pastilles vidéo** à généraliser sur les écrans de cinéma, autres lieux de diffusion mais aussi sur les réseaux sociaux. Par exemple, il existe déjà des vidéos (ACAP, De la suite dans les images) « *Qu'est-ce qu'un court métrage ?* ».

#### 3 - OUTILS DE PROGRAMMATION

- Outil **collectif de programmation** pour tous les diffuseurs hors cinéma et festival. Outil co-géré par les structures audiovisuelles volontaires.
- Mutualisation d'une **base de données** de liens de visionnage.

#### 4 - MUTUALISATION ET OUTILLAGE TECHNIQUE

- **Recenser les moyens techniques** et autres outils que les structures peuvent mettre à disposition. Favoriser la mise en contact des partenaires.
- Investissement complémentaire de quelques **kits de diffusion** là où il y a des manquements.
- **Recenser les salles de cinéma et autres types de lieux désireux** d'accueillir des programmations extérieures et faciliter le lien à travers un annuaire.
- **Mutualiser des programmations et outils pédagogiques.**
- **Mutualisation de la communication.**
- Communiquer une **charte des bonnes pratiques** d'installation d'un espace de diffusion.

## 5 - SENSIBILISATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Campagne de sensibilisation** auprès des « décideurs » non cinéphiles des territoires désertés.
- Sensibiliser les structures audiovisuelles au **Pass culture**.
- Comment valoriser les programmes de courts au sein des dispositifs scolaires ?

## 6 - RÉSEAU ET COMMUNICATION

**FAIRE « RÉSEAU »** (sans créer un énième réseau)

- **Création d'un réseau/label/boîte à outils** qui permettrait de fédérer les professionnels tous secteurs confondus autour de la diffusion du court métrage.

### COMMUNICATION

- **Communication collective aux échelles départementales.** Ex : « Où voir du court métrage ce trimestre ? ». Liste des événements référencés.
- **Formations** ciblées sur la communication.